

Bordeaux, le 24 mai 2016

L'inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional
Chef du service académique d'information et d'orientation
à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement public
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement privé sous
contrat

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,
chargés de l'enseignement technique et général

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,
chargés de l'information et de l'orientation

Mesdames et messieurs les directeurs de centre d'information et
d'orientation

*S/c de Madame et messieurs les inspecteurs d'académie-directeurs
académiques des services de l'éducation nationale*

Monsieur le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et
de la forêt d'Aquitaine

Monsieur le directeur du lycée maritime de Ciboure

Mesdames et messieurs les directeurs diocésains

SIGNALÉ

**Service académique
d'information et d'orientation**

Objet : AFFELNET : MEF de 2nde professionnelles communs pour certains
baccalauréats professionnels – **Création de MEF d'affectation académiques par
option**

Réf : SAIO/EM/SF/AD/6732

Affaire suivie par :
Sébastien FOUCHARD

Téléphone
05 40 54 71 55

Télécopie
05 40 54 71 58

saio@ac-bordeaux.fr

5, Rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

Suite aux remontées faites au ministère et aux services techniques quant à l'évolution
des MEF uniques pour les 2^{ndes} professionnelles des baccalauréats professionnels à
options, la DGESCO nous a informés le 23 mai qu'elle nous autorise à déroger à la
consigne d'affectation sur MEF unique.

Aussi, pour les baccalauréats suivant, **les affectations se feront**, comme
l'année précédente, **sur les options**:

- Accompagnement soins et services à la personne (2 options)
- Aéronautique (3 options)
- Maintenance des matériels (3 options)
- Maintenance des véhicules (3 options)
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia (2 options)
- Technicien d'études du bâtiment (2 options)

Cela permettra aux établissements d'accueil d'identifier les groupes d'élèves par
options.

Par contre, lors de l'inscription dans la base élèves établissement, les élèves seront
inscrits sous le MEF unique national.



Eric MORTELETTE

CPI : M. le DAFPIC de l'académie de Bordeaux